



SM de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie (SISARC) (Siren : 200008423)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Albertville
Arrondissement	Albertville
Département	Savoie
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	03/04/2007
Date d'effet	03/04/2007

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. François RIEU

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	L'Arpège
Numéro et libellé dans la voie	2 Avenue des Chasseurs Alpains
Distribution spéciale	BP 10108
Code postal - Ville	73207 ALBERTVILLE Cedex
Téléphone	04 79 10 48 48
Fax	04 79 10 01 81
Courriel	sisarc@orange.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	237 988
Densité moyenne	148,61

Périmètres

Nombre total de membres : 5

- Dont 4 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
73	CA Arlysère (200068997)	CA
73	CA du Grand Chambéry (200069110)	CA
73	CC Coeur de Savoie (200041010)	CC
73	CC Porte de Maurienne (247300676)	CC

- Dont 1 organisme public :

Organismes adhérant au groupement
DÃ©partement de la Savoie (227300019)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 6

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales
<i>I - Au titre de ses missions antérieures décrites dans l'arrêté préfectoral du 3/4/2017 portant statuts du SISARC : - assurer la restauration et l'entretien des digues de l'Isère et de l'Arc - conduire une réflexion générale sur la gestion et la prévention des risques d'inondation en Combe de Savoie et à ce titre, élaborer et mettre en oeuvre un plan global d'action et notamment un schéma directeur d'aménagement hydraulique, en liaison étroite avec l'Etat en charge de l'élaboration et de l'actualisation des PPRI - coordonner sur l'ensemble du bassin versant, dans son périmètre d'intervention les études concernant la gestion globale de l'eau et des milieux aquatiques. Les missions portant sur les digues de l'Isère et de l'Arc s'inscrivent dans le cadre du décret du 19/12/1860. II - Le syndicat est habilité à réaliser des missions d'intérêt général en complément des compétences décrites aux 4-1 et 4-2 pour le compte de ses membres et sur son périmètre d'intervention pour les missions suivantes : - élaboration, coordination, concertation et animation dans les domaines de la gestion globale et concertée de l'eau et des milieux aquatiques et de la prévention et de la lutte contre les inondations. A ce titre, le syndicat peut assurer des études globales présentant un intérêt à l'échelle de son périmètre ou d'une partie de son périmètre et des actions d'information, de formation et de sensibilisation à l'intérieur du bassin versant. - prestations de services et activités complémentaires</i>
Par substitution
Aménagement de l'espace
- Etudes et programmation

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)